

Sous embargo jusqu'au 1er décembre 2022 à 7 heures

Un rapport de quatre députés européens met en lumière les violations de droits humains et les dommages environnementaux causés par le projet EACOP

Publié ce 1er décembre, ce rapport fait suite à une mission qui s'est tenue en Ouganda du 24 juillet au 1er août 2022, où quatre eurodéputés - Pierre Larrouturou (France, Nouvelle Donne/S&D), Marie Arena (Belgique, S&D), Katalin Cseh (Hongrie, Renew), Malte Gallee (Allemagne, Verts/ALE) - s'étaient rendus en vue de rencontrer les divers acteurs impliqués dans la construction des projets pétroliers Tilenga et EACOP (East African Crude Oil Pipeline).

L'objectif de cette mission était d'évaluer les problématiques et les impacts liés aux **projets d'extraction Tilenga et d'oléoduc EACOP**, développés par **TotalEnergies** en Ouganda et en Tanzanie. C'est notamment suite à cette mission que le [Parlement Européen avait voté une résolution d'urgence le 15 septembre](#) condamnant « *les violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie* » en lien avec ces projets pétroliers, et s'inquiétaient notamment que les personnes expropriées (près de 118 000) aient « *perdu le libre usage de leurs biens et donc de leurs moyens de subsistance, sans que leur ait été versée au préalable une indemnisation juste et suffisante* ». Cette résolution visait également les promoteurs du projet et les exhorte à « *mettre fin aux activités d'extraction dans des écosystèmes protégés et sensibles, y compris sur les rives du lac Albert* ».

Les conclusions de ce rapport des quatre eurodéputés rendent à présent publiques de nombreux témoignages d'habitants, dont les droits fondamentaux ont été directement affectés par les projets de TotalEnergies, ainsi que celui de membres d'associations qui ont subi des représailles du fait de leurs engagements auprès des communautés affectées. Il donne à voir les nombreux manquements constatés sur place en lien avec les processus d'acquisition des terres pour la construction des pipelines pétroliers ainsi que les dangers que ceux-ci font peser sur le front environnemental et climatique.

Le rapport détaille également les points de vue et les positions des différents promoteurs du projet, notamment TotalEnergies et les autorités ougandaises, que les députés ont aussi rencontré au cours de leur déplacement.

Plusieurs cas avérés de violations de droits humains et des risques environnementaux préoccupants

Au total, ces projets provoquent de fait une expropriation partielle ou totale des terres de près de **118 000 personnes**, et ce, sans indemnisation juste et préalable.

Parmi ces personnes, un paysan explique la situation problématique dans laquelle il se trouve : « *J'ai reçu une compensation (...) mais je ne peux pas racheter. Je ne peux pas compenser mes terres parce que j'ai été sous-évalué. Un acre était évalué à 6 millions [shillings ougandais]. Sur base de l'actuel prix du marché, un acre coûte désormais 12 millions. Je ne peux pas compenser la perte de ma terre (...), ils s'en sont accaparés.* »

Par ailleurs, de nombreux habitants ont rapporté à la délégation avoir été interdits d'utiliser librement leurs terres. Tel qu'il est mentionné dans le rapport, un habitant du district d'Hoima a ainsi dénoncé la privation de propriétés : *« Ils nous ont dit, maintenant que nous avons évalué vos propriétés, vous n'êtes plus autorisés à utiliser vos terres. La plupart des gens qui ont été touchés étaient des agriculteurs. (...) Après nous avoir imposé une date limite, il était très difficile de continuer à utiliser nos terres, puisque nous n'étions plus autorisés à y accéder. »*

Sur le front de l'environnement et de la biodiversité, le rapport fait état de **risques inhérents en matière de pollution de l'air, des sols, des eaux**. Les eurodéputés ont pu constater et entendre des témoignages qui vont à l'encontre de la communication de TotalEnergies sur le sujet. D'après les rapports de plusieurs experts indépendants, les études d'impacts environnementales des projets Tilenga et EACOP réalisées par TotalEnergies sont *“biaisées, en ce qu'elles mettent l'accent sur les impacts positifs du projet tout en minimisant les effets négatifs [...] sans évaluations et justifications transparentes, concrètes et adéquates, [et] n'apportent pas de réponses concrètes aux risques et impacts identifiés.”*

Sur le plan climatique, les émissions liées à l'exploitation et à l'utilisation du pétrole ougandais sont estimées, lors du pic de production, à plus de **33 millions de tonnes de carbone émises chaque année**, soit près du double des émissions totales combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Par ailleurs, de par la localisation au sein du plus grand et plus vieux parc naturel d'Ouganda, et étant donné que **le projet d'oléoduc de 1 443 km** traversera différentes zones protégées, les risques de pollutions et de fuites de pétrole semblent très importants, du fait de l'importante activité sismique de la région. Le projet d'exploitation menace directement la biodiversité de la région et différentes sources d'eau douce, dont la plus grande d'Afrique, le lac Victoria. Plus de **40 millions de personnes** dépendent de ce dernier pour vivre.

De plus, cette mission se fait aussi dans le contexte du travail en cours au Parlement européen sur la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Cette directive, dont le contenu et la portée sont actuellement âprement débattu, pourrait être le pendant de la loi de devoir de vigilance adoptée en France en 2017. La première utilisation de cette loi pionnière en France porte justement sur les activités de Total en Ouganda et Tanzanie, et le cœur de cette affaire, lancée il y a plus de 3 ans, sera enfin examiné la semaine prochaine au tribunal judiciaire de Paris.

Une action en justice contre les projets EACOP et Tilenga ont aussi lieu actuellement devant la Cour de Justice d'Afrique de l'Est.

Ressources annexes :

- Le lien vers le rapport des quatre eurodéputés (sous embargo jusqu'à 1er décembre à 7 heures) : [ici](#)
- Résolution d'urgence votée le 15 septembre : [ici](#)

Contact Presse :

Maïmouna DIOP
06 02 60 22 75